Le DAES dans le système des Nations Unies

Le Département des affaires économiques et sociales fait partie du Secrétariat des Nations Unies, lequel est financé par les contributions ordinaires des États Membres. Réorganisé sous sa forme actuelle en 1997, ce Département est placé sous l'autorité de Sha Zukang. En qualité de Secrétaire général adjoint pour les affaires économiques et sociales, M. Sha gère le Département, conseille le Secrétaire général sur les questions de développement durable et met en place des partenariats avec les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les organisations issues de la société civile. Le Secrétaire général adjoint préside également le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales qui constitue un réseau d'entités du Secrétariat de l'ONU sur la planification et les initiatives conjointes dans le domaine du développement. Il a autorité sur le Compte pour le développement du budget ordinaire des Nations Unies, dont les activités sont mises en œuvre par une dizaine d'entités du Secrétariat.

M. Sha est Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Cette conférence, connue également sous le nom de Rio+20, se réunira au Brésil en juin 2012.

Dans la direction et la gestion du Département, le Secrétaire général adjoint est secondé par le Sous-Secrétaire général chargé du développement économique et le Sous-Secrétaire général à la coordination des politiques et aux affaires interorganisations.

Forger un consensus mondial

La participation de tous les peuples et de tous les pays, sur un pied d'égalité, constitue la spécificité de l'ONU et octroie une légitimité universelle à son Agenda pour le développement. En organisant des conférences mondiales et des sommets mandatés par les États Membres de l'Organisation, le DAES aide les pays à identifier des solutions communes et à élaborer des plans d'action sur des questions concernant notamment le développement durable, la population, le développement social, le financement du développement et d'autres. Ces conférences ont permis d'élaborer des stratégies à même de créer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, comme en appelle la Charte des Nations Unies.

Le DAES facilite les débats et l'élaboration de consensus au sein de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social (ECOSOC) et ses organes subsidiaires. Cela suppose un engagement de haut niveau sur un grand nombre de questions relatives au développement mondial ainsi que des consultations avec de multiples parties concernées, y compris les organisations du système des Nations Unies, le secteur privé et la société civile.

Au cours de la dernière décennie, le processus s'est élargi grâce à la participation accrue d'organisations de la société civile aux travaux des Nations Unies. Encouragés par l'invitation qu'ils reçoivent du Département, de nombreux représentants de ces organisations participent tous les ans aux sessions de l'ECOSOC et de ses commissions et instances techniques.

Pour plus d'information

Nations Unies

Département des affaires économiques et sociales

Bureau DC2-2310

New York, NY 10017

États-Unis d'Amérique

Téléphone : +1 212 963 1707
Télécopie : +1 212 963 1010
Courriel : undesa@un.org
Internet : www.un.org/desa

Nations Unies

Département des affaires économiques et sociales

Imprimé aux Nations Unies / 12-26963 — Avril 2012 — 1 000

Nations Unies

Département des affaires économiques et sociales

Appui à l'ECOSOC et coordination Développement social Développ durable Développement durable Statistiques Population Analyse d politiques de développement Administration publique Forêts Finar du développement Développement des capacités Planification stra Appui à l'ECOSOC et coordination Développement social Développ durable Développement durable Statistiques Population Analyse d politiques de développement Administration publique Forêts Finar du développement Développement des capacités Planification stra Appui à l'ECOSOC et coordination Développement social Développ durable Développement durable Statistiques Population Analyse d politiques de développement Administration publique Forêts Finar du développement Développement des capacités Planification stra Appui à l'ECOSOC et coordination Développement social Développ durable Développement durable Statistiques Population Analyse d politiques de développement Administration publique Forêts Financem développement Développement des capacités Planification stratég

UN PILIER DE LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Promotion du développement pour tous

Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, ou DAES, a pour fonction d'aider les pays du monde entier à relever les grands défis économiques, sociaux et environnementaux. Ses activités émanent de l'Agenda pour le développement des Nations Unies, à savoir une vision partagée des progrès de l'humanité, enracinée dans les valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité, de tolérance, de respect de la nature et de responsabilité mutuelle.

L'Agenda pour le développement des Nations Unies représente un consensus mondial sans précédent sur toute une gamme de questions allant de la réduction de la pauvreté à la santé, de l'autonomisation des femmes à la gouvernance, des finances à l'environnement.

Les objectifs du Millénaire pour le développement sont partie intégrante de l'Agenda pour le développement des Nations Unies. Ce dernier recouvre des thématiques transversales qui sont toutes liées à la vie et au bien-être des populations. Parmi elles, il faut citer les inégalités entre et au sein des pays, la gouvernance économique mondiale, les crises internationales, y compris celle du changement climatique, et les liens entre les conflits et le développement.

Le DAES a pour mission d'assurer la promotion du développement pour tous, en particulier pour les plus vulnérables, ce qui témoigne d'un souci fondamental d'équité et d'égalité entre et au sein de tous les pays, petits ou grands, développés ou en développement.

L'exigence du « développement pour tous » ne se limite pas aux efforts de concertation internationale. Elle passe par des mesures concrètes de façon à traduire les paroles en actes. À l'ONU, la communauté internationale identifie les problèmes mondiaux les plus aigus et examine les différentes réponses qui peuvent y être apportées. Grâce au dialogue entre parties prenantes, des consensus se dégagent sur les objectifs, les principes directeurs et les solutions. Les pays s'engagent alors à suivre des plans d'action spécifiques selon un calendrier précis. Les engagements sont traduits en actions concrètes aux niveaux mondial, régional, national et local. Les progrès sont ensuite suivis et évalués de manière à donner effet aux engagements internationaux et à parvenir à des résultats, en particulier pour ceux qui ont le plus besoin de la mobilisation internationale. Le DAES contribue à chacune de ces étapes.

Renforcer les capacités nationales de développement

Le DAES conseille les gouvernements qui le sollicitent sur la traduction des cadres généraux élaborés lors des conférences et sommets des Nations Unies en des stratégies nationales de développement. Il contribue également au renforcement des capacités d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et de programmes nationaux. Les outils méthodologiques et d'analyse élaborés par le Département sont utilisés également par les partenaires nationaux.

Traduire les engagements mondiaux en activités nationales

Dans le cadre de l'Agenda pour le développement des Nations Unies, chaque division et chaque bureau du DAES contribue dans son domaine de compétence à la promotion du développement pour tous.

Appui à l'ECOSOC et coordination
www.un.org/esa/coordination/desc.htm

Le Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination aide les organes intergouvernementaux (Assemblée générale, ECOSOC) à parvenir à un consensus sur les questions liées au développement mondial. Pour ce faire, il facilite les négociations entre États Membres, sur la base des analyses et des recommandations formulées par le DAES et l'ensemble du système de l'ONU. Ce Bureau prodigue des conseils sur le suivi à apporter à l'Agenda pour le développement des Nations Unies — par le biais, en particulier, de l'examen ministériel annuel et du Forum multipartite pour la coopération en matière de développement. Le Bureau implique activement les organismes de l'ONU, y compris les institutions financières et commerciales internationales, et mobilise la société civile dans son action. De nombreuses organisations non gouvernementales font chaque année une demande officielle de statut consultatif auprès de l'ECOSOC.

Développement social www.un.org/esa/socdev

La Division des politiques sociales et du développement social assure un travail de compréhension et de sensibilisation aux problèmes sociaux fondamentaux que sont l'éradication de la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale, et ce, en réalisant un travail d'analyse et d'élaboration de normes en la matière. La Division aide les gouvernements et les organisations de la société civile à élaborer des politiques contribuant à une société plus sûre, juste, libre et harmonieuse, société à laquelle tous, jeunes et vieux, riches et pauvres, personnes handicapées et populations autochtones, participent pleinement. Le travail de la Division est essentiel au renforcement du pilier social du développement durable. La Division assure également le secrétariat de la Commission du développement social, de l'Instance permanente sur les questions autochtones et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Développement durable www.un.org/esa/sustdev

La Division du développement durable recèle une expertise de haut niveau dans son domaine de compétence au sein du système des Nations Unies. Elle met l'accent sur le respect des droits des générations actuelles et futures et sur l'intégration des dimensions économique, sociale et environnementale du développement. La Division, qui assure le secrétariat de la Commission du développement durable, promeut cette approche dans le cadre de partenariats inclusifs et d'activités de coopération technique visant au renforcement des capacités. La Division s'attache à promouvoir la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, ainsi que le Programme d'action de la Barbade et la Stratégie de Maurice pour le développement durable des petits États insulaires en développement. La Division assure également, avec l'aide du personnel mis à disposition par le système des Nations Unies, le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable — Rio+20 — qui aura lieu à Rio de Janeiro en juin 2012.

Statistiques unstats.un.org

La Division de statistique œuvre au renforcement du système mondial de statistiques. Elle assure le secrétariat de la Commission de statistique des Nations Unies, coordonne des activités à l'échelle mondiale, assure la compilation et la diffusion d'informations statistiques, élabore des règles et normes méthodologiques et aide les systèmes statistiques nationaux. La Division facilite l'accès aux ressources statistiques des Nations Unies qui couvrent un large éventail de sources de données économiques, sociales, démographiques, environnementales et géographiques, accessibles gratuitement en ligne par l'intermédiaire du site UNdata.

Population www.unpopulation.org

La Division de la population analyse les dynamiques des populations et suit les tendances et politiques démographiques dans le monde. Les estimations et les prévisions réalisées pour tous les pays par la Division couvrent la fécondité, la mortalité, les migrations internationales et l'urbanisation, ainsi que le volume et la structure des populations. Elles sont très utilisées par les entités du système des Nations Unies pour élaborer d'autres indicateurs et mener des travaux de modélisation, par les gouvernements pour mettre en place des politiques et des programmes spécifiques, et par la société civile dans le cadre d'activités d'information et de sensibilisation. La Division, qui assure le secrétariat de la Commission de la population et du développement, évalue les progrès réalisés et procède au suivi des indicateurs relevant de l'objectif 5 des objectifs du Millénaire pour le développement relatif à la santé maternelle.

Analyse des politiques de développement
www.un.org/esa/policy

La Division de l'analyse des politiques de développement constitue la principale unité de recherche des Nations Unies sur le développement. Elle a pour but de fournir les bases analytiques pour renforcer le développement durable à l'échelle mondiale, de façon à ce que tous les pays et leurs populations puissent tirer profit d'une économie mondiale de plus en plus intégrée. Les fonctions essentielles de la Division comprennent l'analyse de la situation économique mondiale, la recherche de mécanismes de coordination des politiques macroéconomiques, l'analyse des tendances récentes de développement à long terme en vue d'améliorer la mise en œuvre de l'Agenda pour le développement de l'ONU, le suivi de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) et l'aide au renforcement des capacités d'analyse des pays en développement de façon à mieux intégrer les politiques macroéconomiques, sociales et environnementales.

Administration publique www.unpan.org/dpadm

La Division de l'administration publique et de la gestion du développement aide les pays à renforcer les institutions publiques et les capacités administratives, de façon à promouvoir le développement durable, à accélérer la réforme du secteur public et à améliorer la prestation de services. Par des activités de formation et de renforcement des capacités, la Division promeut un système de gouvernance efficace et à l'écoute des populations, sur la base des principes de transparence, de responsabilité et de participation citoyenne. La Division met en exergue les méthodes innovantes de gestion publique, liées en particulier à l'utilisation des technologies de l'information et au « e-gouvernement ».

Forêts www.un.org/esa/forests

Le Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts s'attache à promouvoir une gestion écologiquement viable sur la base d'Action 21, de la Déclaration de Rio, des Principes directeurs relatifs aux forêts, des objectifs d'ensemble relatifs aux forêts et de l'instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts. Le secrétariat est le point focal pour toutes les activités des Nations Unies sur la question des forêts. Il aide le Forum à élaborer, mettre en œuvre et coordonner la politique forestière à l'échelle mondiale. Il fournit également des informations et analyses sur les grandes questions se rapportant aux forêts, y compris celle du financement forestier. Pour renforcer la coopération au sein du système de l'ONU, il assure aussi le secrétariat du Partenariat de collaboration sur les forêts.

Financement du développement www.un.org/esa/ffd

Le Bureau du financement du développement assure un appui en matière de secrétariat pour un suivi soutenu à tous les niveaux des accords et engagements contenus dans le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha. À cette fin, il s'attache à promouvoir un processus intergouvernemental ouvert à tous les acteurs compétents, afin d'examiner de manière cohérente et intégrée les problématiques de mobilisation des ressources nationales, des flux des investissements privés, du commerce international, de l'aide publique au développement, de la dette extérieure, du système économique et financier mondial et de son architecture.

Développement des capacités www.un.org/esa/cdo/

Le Bureau du développement des capacités épaule le Secrétaire général adjoint du DAES dans le contrôle de l'utilisation des ressources allouées à ce secteur. Le Bureau aide les États Membres à élaborer des stratégies cohérentes de développement des capacités à partir des atouts que possède le Département. Le Bureau aide également le DAES à s'impliquer activement dans le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD). Il encourage les liens entre le travail normatif et analytique du Département et les activités opérationnelles menées par le système de l'ONU, notamment par l'intermédiaire des mécanismes nationaux et régionaux de coopération. Le Bureau aide aussi le Département à créer des partenariats pour dynamiser les activités de développement des capacités.

Planification stratégique
www.un.org/en/development/desa/about/strategic-planning

L'Unité de la planification stratégique aide le Secrétaire général adjoint à définir et à poursuivre les objectifs stratégiques du Département. Elle encourage les activités transversales et renforce les liens du DAES avec les États Membres et les partenaires onusiens ou extérieurs à l'Organisation sur les grandes thématiques prioritaires. L'Unité assure le secrétariat du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales et constitue le point focal pour l'engagement du Département dans le Comité des politiques, ainsi que dans les autres processus de planification stratégique. Elle dirige également les travaux de l'équipe spéciale du DAES sur les conflits, les catastrophes naturelles et le développement.

Mener des recherches de pointe

Les équipes du DAES poursuivent des travaux de recherche sur un large éventail de questions économiques, sociales et environnementales, qui permettent d'identifier les tendances et d'analyser les possibilités qui s'offrent aux décideurs. Ces études sont une contribution essentielle aux négociations qui ont lieu dans le cadre de l'ONU et guident les activités de coopération technique mondiale. Chaque année, les publications du DAES sont distribuées en version papier et sous format électronique dans le monde entier.

Parmi les activités analytiques du DAES, figurent des études sur la situation économique et sociale dans le monde, qui contribuent grandement, depuis les années 40, au dialogue mondial sur le développement. Pour préparer ces études, le DAES a recours aux travaux d'universitaires, d'organisations privées de recherche, d'organismes publics et des banques centrales de plus de 60 pays.

En outre, le Département joue un rôle moteur dans le suivi et la mise en œuvre des engagements pris au niveau mondial pour promouvoir le progrès économique et social, au nombre desquels il faut citer les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Département prépare des synthèses, étayées de données statistiques et d'analyses, à partir de rapports nationaux portant sur le développement durable, le développement social, le vieillissement de la population et les forêts. Ces études permettent d'examiner les progrès réalisés dans plusieurs secteurs, au nombre desquels le financement du développement, l'énergie, l'eau et l'assainissement, les modes de consommation et de production ainsi que l'administration publique.

Le DAES supervise également le système statistique mondial et établit des estimations et des prévisions qui font autorité dans le monde entier. Ces statistiques servent à élaborer et évaluer les stratégies visant à atteindre les objectifs de développement.

CHRONOLOGIE DES RÉUNIONS AU SOMMET ET DES GRANDES CONFÉRENCES DEPUIS 1990

1992
- Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement
- Conférence internationale sur la nutrition

1994
- Conférence internationale sur la population et le développement
- Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement

1995
- Quatrième Conférence mondiale sur les femmes
- Sommet mondial pour le développement social

1996
- Deuxième Conférence des Nations unies sur les établissements humains (Habitat II)
- Sommet mondial de l'alimentation

2000
- Sommet du Millénaire
- Forum mondial sur l'éducation
- Sommet social +5
- Session extraordinaire de l'Assemblée générale pour l'examen quinquennal de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing

2002
- Conférence internationale sur le financement du développement
- Sommet mondial sur le développement durable
- Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
- Session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux enfants
- Sommet mondial de l'alimentation +5

2003
- Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit
- Sommet mondial sur la société de l'information

2005
- Sommet mondial de 2005
- Examen décennal de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague
- Examen décennal de la mise en œuvre de la Déclaration et du programme d'action de Beijing

2008
- Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey
- Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement

2009
- Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique et son incidence sur le développement
- Sommet mondial sur la sécurité alimentaire
- Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques

2010
- Examen après 15 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague
- Examen après 15 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing
- Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement
- Examen quinquennal de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

2011
- Conférence des Nations Unies sur le développement durable; Rio+20

2012
- Conférence des Nations Unies sur le développement durable; Rio+20